

"Evangelii Gaudium, points 252 et 253: les convertis issus de l'islam sont très inquiets" :

<http://www.notredamedekabylie.net/Autresrubriques/ExpressionAwal/tabid/63/articleType/ArticleView/articleId/969/Evangelii-Gaudium-points-252-et-253-les-convertis-issus-de-lislam-sont-tres-inquiets.aspx>

Résumé. Dans ce texte, les rédacteurs Mohammed-Christophe BILEK et Christian MIRA (mention de leurs noms dans le dernier paragraphe de l'introduction), qui ont un profond respect filial pour le Saint Père, tentent d'expliquer le malaise des néo-catholiques ex-musulmans devant ces points 252 et 253 (cf. l'annexe), qui remettent indirectement en cause le choix spirituel que ces convertis ont fait. Le sujet abordé est très délicat à exposer, et très sensible, sa rédaction s'est faite dans la crainte de franchir, à chaque étape, des frontières mal balisées. Aussi se voulant intellectuellement rigoureux et neutre, le texte est long. Pour cela, la réponse à chaque proposition de chacun des points 252 et 253 est justifiée par des citations précises, bien référencées, et des liens hypertextes permettant de vérifier que les extraits présentés ne le sont pas hors contexte, et ne déforment pas la citation.

- 1 Introduction

À l'occasion de la messe clôturant l'Année de la foi (dimanche 24 novembre 2013), le pape François a remis à l'Église l'exhortation apostolique *Evangelii gaudium* (**LIRE**). Ce texte contient de beaux passages sur l'évangélisation. Cependant les points 252 et 253 du chapitre 4 (cf. l'annexe page 2), consacrés aux relations avec l'islam, ne peuvent qu'être douloureusement ressentis par les convertis au catholicisme issus de l'islam, ainsi que ceci apparaîtra plus bas, et avoir des effets dévastateurs sur ceux qui envisagent leur conversion, plus particulièrement sur les catéchumènes.

Une exhortation apostolique n'a pas la valeur juridique de l'encyclique, et est non liée à l'infaillibilité papale. À la différence de l'encyclique, l'exhortation plaide toujours pour inciter à s'engager dans des activités définies, ou pour prendre une voie particulière. Dans le cas des points 252 et 253 il s'agit de l'amplification du dialogue islamo-chrétien, et du devoir d'accueil des "*immigrés de l'Islam qui arrivent dans nos pays*", avec l'espoir d'une réciprocité dans les pays de tradition islamique : "*Je prie et implore humblement ces pays pour qu'ils donnent la liberté aux chrétiens de célébrer leur culte et de vivre leur foi*" (253). Il s'agit aussi du devoir d'admettre que "*le véritable Islam et une adéquate interprétation du Coran s'opposent à toute violence*", et d'éviter "*d'odieuses généralisations*".

L'exhortation apostolique est qualifiée de "post-synodale" quand elle est publiée à la suite d'un synode épiscopal réunissant les évêques des différentes parties du monde. Dans ce cas, l'exhortation apostolique traduit la conclusion du pape sur le thème du synode, et la vision commune qui s'en dégage. Pour *Evangelii gaudium*, le Souverain Pontife semble s'appuyer sur les travaux du *synode des évêques sur la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne*, qui s'était tenu au Vatican en octobre 2012, tout en proposant sur de nombreux points une réflexion personnelle. La question de l'islam ne figurait pas explicitement dans les travaux du synode, sinon indirectement via le dernier paragraphe du point 10 du message final qui dit en particulier : "*Le dialogue entre les croyants des diverses religions veut être une contribution à la paix, il refuse tout fondamentalisme et dénonce toute violence visant les croyants, en grave violation des droits humains*" (**SYNODE**).

On peut alors penser que les points 252 et 253 sont le résultat d'une réflexion personnelle du Saint Père, points qui semblent avoir été écrits à la suite d'un message très clair de Mahmoud Abdel Gawad,

conseiller pour les affaires interreligieuses de l'imam Ahmed al-Tayyeb d'Al-Azhar, la plus haute autorité religieuse du sunnisme. En effet, début juin, ce conseiller d'Al-Azhar évoquait la possibilité de reprise d'un dialogue compromis par Benoît XVI (?) dans ces termes: "*Les problèmes que nous avons eus n'étaient pas avec le Vatican, mais avec l'ancien pape. Maintenant, les portes d'Al-Azhar sont ouvertes, le Pape François est un nouveau pape. Nous attendons qu'il fasse un pas vers nous, en déclarant que l'islam est une religion pacifique, que les musulmans ne cherchent pas la guerre ou la violence, ce serait un réel progrès en soi*" ([VOIR](#)).

En tant que première réponse, le 17/09/13, le Nonce apostolique en Égypte avait remis un message personnel du Pape à Ahmed al-Tayyeb, accompagné d'une copie du message adressé par François aux musulmans du monde entier, à l'occasion de la fin du ramadan. Dans ce message le Souverain Pontife exprimait "*estime et respect pour l'islam et les musulmans*", ainsi que le souhait d'un engagement en faveur de la "*compréhension entre chrétiens et musulmans dans le monde afin de construire la paix et la justice*" ([LIRE](#)).

En tant que nouvelle étape, l'acceptation de la condition pour une reprise du dialogue, formulée par Mahmoud Abdel Gawad, réside dans la dernière phrase du point 253: "*Face aux épisodes de fondamentalisme violent qui nous inquiètent, l'affection envers les vrais croyants de l'Islam doit nous porter à éviter d'odieuses généralisations, parce que le véritable Islam et une adéquate interprétation du Coran s'opposent à toute violence*". Le fait qu'elle soit formulée dans le cadre d'une exhortation apostolique donne encore plus de poids à cette réponse du Pape. C'est ainsi que la page du 05/12/2013 du site [Zenit.org](#) pouvait annoncer: "*Une page d'incompréhensions semble tournée*". Le secrétaire du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, le père Miguel Angel Ayuso Guixot, accompagné par le nonce apostolique en Égypte, a été reçu à l'Université Al-Azhar du Caire, le 3 décembre: "*Ils ont été accueillis par l'adjoint du Grand imam, Abbas Shouman, par le conseiller pour le dialogue, Mahmoud Azab, et par une délégation de représentants constituée de hautes personnalités.*"

Originaire d'un pays où ce problème religieux ne se pose pas au niveau d'intérêt qu'il a en Europe, terre traditionnelle d'études historico-critiques de l'islam depuis le 19^{ème} siècle, et faisant du dialogue islamo-chrétien une première priorité, le Saint Père ne pouvait avoir conscience des erreurs contenues dans les points 252 et 253, erreurs bien connues des islamologues, et des néo-chrétiens ex-musulmans. Ce sont ces inexactitudes, que tout catholique moyennement informé peut très respectueusement noter à propos d'un texte qui est très douloureusement ressenti par nombre de ces néo-chrétiens, erreurs susceptibles d'avoir des effets ravageurs sur les catéchumènes, ainsi que ceux qui envisagent d'en prendre le chemin. Malheureusement beaucoup de catholiques considéreront ces deux points comme liés à l'infaillibilité papale, ce qui n'est pas le cas pour une exhortation apostolique. Ils y verront donc un enseignement à accepter comme une vérité absolue.

Devant les nombreuses réactions de convertis issus de l'islam, les deux rédacteurs de ce texte, Mohammed-Christophe Bilek et Christian Mira ("*administrateurs du site*"), qui ont un profond respect filial pour le Saint Père, tentent d'expliquer le malaise des néo-chrétiens ex-musulmans devant les assertions des points 252 et 253, remettant en cause indirectement le choix spirituel qu'ils ont fait. En présence d'un sujet aussi délicat à exposer, et aussi sensible, se voulant intellectuellement rigoureux, le texte est long. Pour cela, la réponse à chaque proposition de chacun des points 252 et 253 est justifiée par des citations précises, bien référencées, et des liens hypertextes permettant de vérifier que les extraits présentés ne le sont pas hors contexte, et ne déforment pas la citation.

- 2 Ce que ressentent les néo-chrétiens issus de l'islam

La conversion au christianisme de ces néo-chrétiens implique pour eux de vivre sous une permanente insécurité, car pour l'islam, l'apostasie est le sommet des crimes, véritable trahison pour l'*oumma* (communauté des fidèles). Elle est condamnée par deux *hadiths* (paroles du Prophète). Le premier énonce la sanction: "*Celui qui abandonne sa religion islamique, tuez-le.*" (Sahih al-Bukhari Volume 4, Livre 52, Numéro 260). Le second prophétise une époque d'amplification de l'apostasie, et précise que tout "fidèle", se faisant juge et bourreau, aura une récompense dans l'au-delà: "*J'ai entendu le prophète dire, "à la fin des temps, apparaîtront des jeunes gens aux idées folles. Ils parleront bien, mais ils sortiront de l'islam comme une flèche sort de son jeu, leur foi ne dépassera pas leur gorge.*"

Ainsi, partout où vous les trouvez, tuez les, il y'aura une récompense pour ceux qui les tueront au jour de la résurrection." (Sahih al-Bukhari Volume 6, livre 61, Numéro 577).

Bien que cette sanction ne figure pas explicitement dans le Coran, qui ne parle que de châtement douloureux dans l'au-delà (3,90-91; 4, 89; 5, 54; 9, 11-12; 9,66; 88, 21-24), il faut savoir que ces deux hadiths jouissent de la plus grande autorité. En effet, parmi les recueils de hadiths (éléments des livres canoniques de l'islam), six sont considérés comme authentiques (*sahih*) chez les sunnites, on les appelle les six *sahîh* (*al-sihah al-sitta*), la chaîne des témoins ayant été reconnue comme irréprochable. Deux d'entre eux sont considérés comme "excellents": le *sahih d'Al Boukari* et le *sahih de Muslim*. C'est cette "excellence" du *Sahih al-Bukhari* qui a permis de faire figurer la sanction de l'apostasie dans la constitution de certains pays musulmans. Ainsi l'article 306 de la Constitution de Mauritanie dit : **"Chaque Musulman coupable du crime d'apostasie, soit par mot ou par action, sera invité à se repentir sur une période de trois jours. S'il ne se repent pas dans cette limite du temps, il sera condamné à mort comme un apostat et sa propriété sera confisquée par la Trésorerie."**

Il faut souligner que cette question de l'apostasie en islam est source de vives inquiétudes chez tous les ex-musulmans, chrétiens ou non, qui se sentent menacés même en Occident. En Belgique, ils ont créé le "Mouvement des Apostats Belges de l'Islam", avec un site <http://www.exmusulman.org/index.html>. Dans la page d'accueil (colonne droite) de ce site, figure le texte d'un communiqué de presse, demandant au gouvernement belge d'assurer la liberté et la sécurité des musulmans qui renoncent à l'Islam : "[...] Comme vous le savez peut-être, l'Islam prévoit, selon toutes les grandes écoles de loi islamique, la peine de mort pour apostasie. Ainsi, les apostats subissent une grande pression dans les pays musulmans et dans les pays non-musulmans avec une présence musulmane importante. Nous demandons donc au gouvernement de garantir la liberté de religion y compris la liberté et la sécurité des musulmans qui renoncent à l'Islam. À cet égard, nous demandons un interlocuteur auprès de la sûreté de l'État Belge. [...]".

A ce sujet, il est intéressant de noter que l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF) a refusé de signer la première version de la charte de la Consultation mise en place par le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement (1997-2000), pour créer une instance représentative de l'islam. Cette version mentionnait le droit de changer de religion, ce qui a été considéré comme "inutile et blessant" (déclaration d'Alain Billon, collaborateur du ministre, chargé de l'islam). Le ministre s'est exécuté en retirant l'article. A ce sujet voir le [DOCUMENT](#). Cependant, l'ouvrage "L'islam en France" (Presses Universitaires de France, 2004) nous informe (pages 24-25) que le "Conseil européen de la fatwa et de la recherche" ([VOIR](#)) demande aux musulmans vivant en Europe "d'œuvrer inlassablement en vue d'obtenir des pays dans lesquels ils résident la reconnaissance de l'islam en tant que religion, ainsi que l'exercice – pour les musulmans en tant que minorité religieuse à l'instar des autres minorités religieuses – de tous leurs droits relatifs à l'organisation de leur statut personnel en matière de mariage, de divorce et d'héritage. Il justifie ainsi la condamnation à mort pour celui qui "affiche son apostasie" : **"Sa mort vise en fait à protéger la religion et la société [il faut entendre : l'Oumma, i.e. la communauté des musulmans] de ses méfaits. [...] Les intérêts de l'État et de la société [l'Oumma] prévalent sur l'intérêt individuel personnel. Cette question est en vérité similaire à ce que les lois modernes qualifient de "haute trahison", à la suite des préjudices qui en découlent pour l'intérêt général"**.

On peut alors mieux comprendre l'inquiétude des convertis catholiques issus de l'islam devant les assertions des points 252 et 253 de *Evangelii Gaudium*.

- **2a Les musulmans professent avoir la foi d'Abraham, et adorent avec nous le Dieu unique, miséricordieux** (point 252)

Cette assertion est extraite de la Constitution Dogmatique sur l'Église [Lumen gentium](#) (n° 16). A propos de la "foi d'Abraham", l'islamologue Marie-Thérèse Urvoy [\[CF\]](#) précise : "Le thème d'Abraham, figure fédératrice des trois religions, est théologiquement injustifiable: on ne peut confondre l'Abraham de l'Alliance et de la promesse de l'Ancien Testament et l'Abraham modèle moral et spirituel du Nouveau Testament avec l'Ibrâhîm coranique, père généalogique et ethnique des arabes islamiques, fondateur, avec son fils Ismaël, de la Kaaba à la Mecque. Pour les musulmans, il

est la caution historique et génétique du prophète arabe qui élève ainsi sa prédication au rang des deux prédécesseurs, Moïse et Jésus. La nature de l'interprétation coranique des Écritures juives et chrétiennes, le jugement porté sur leurs fidèles, n'autorisent aucun lien théologique fondé avec la théologie chrétienne. [...] Ces erreurs théologiques et cette confusion dans l'énoncé des textes trahissent une déficience des ecclésiastiques en matière islamique" [CATHOLICA].

Le second volet de l'assertion de ce paragraphe touche plus directement les ex-musulmans, car il met en cause directement leur conversion au christianisme. En effet si les musulmans "*adorent avec nous le Dieu unique, miséricordieux*", leur conversion n'a pas de sens. Certains prêtres utilisent d'ailleurs cette déclaration pour dissuader les postulants au baptême (**LIRE**): "*nous avons le même Dieu, faites effort pour être un bon musulman*", c'est en gros ce qu'ils leur disent. Or la conversion des néo-chrétiens ex-musulmans est essentiellement due à une découverte qui a bouleversé leur vie: celle de **Dieu-Amour**, les conduisant à la profonde conviction qu'ils n'adorent pas le même "*Dieu unique, miséricordieux*". Les témoignages de ce site (**TÉMOINS**) le démontrent amplement, dont celui qui débute ainsi "*Si le Dieu du Coran est le même que celui des chrétiens, pourquoi moi, Mohammed, suis je devenu Christophe ?*" (**VOIR**). Cette découverte est liée à la nouvelle "*Loi d'Amour*" énoncée par Jésus: "*Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement. Un second lui est égal: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. En ces deux commandements tient toute la Loi, et les Prophètes.*" Matthieu 22; 37-40. Et le prochain de la Loi d'Amour inclut les ennemis et les persécuteurs (Ro 12;14, Matthieu 5; 43-46, Matthieu 5; 5 et 9).

Ayant connu l'islam de l'intérieur ces néo-chrétiens savent bien que **la miséricorde du Dieu de l'islam, Allah, est réservée aux musulmans**, les infidèles ne pouvant en bénéficier. Dans le Coran, le **prochain** est strictement celui qui appartient à la communauté des fidèles (l'*Oumma*). Le Coran demande aux croyants "*l'affection à l'égard des proches*" (Sourate 42 "*La consultation*", verset 23), mais "*l'inimitié et la haine*" envers les incroyants (Sourate 60 "*L'éprouvée*", verset 4). Ce qu'il résume en disant que "*ceux qui sont avec lui [le Prophète] sont durs* (le Coran traduit par Blachère dit même "*violents*") **à l'égard des infidèles, miséricordieux entre eux**" (Sourate 48 "*La conquête*", verset 29). Ainsi les versets modérés de la période mecquoise, qui incitent à la paix et au pardon, sont abrogés (voir sur ce site les articles sur la *doctrine de l'abrogation*) par les versets 5 (verset dit du "*Sabre*") et 29 de la sourate 9 "*Le repentir*" *At-Taubah*).

Plus de détails sur ces sujets sont donnés dans les ouvrages du père François Jourdan, islamologue, ancien professeur à l'Institut Catholique et à l'École Cathédrale de Paris, actuellement professeur à l'Institut Catholique de Toulouse : "*Dieu des chrétiens, Dieu des musulmans. Des repères pour comprendre*" (L'œuvre, 2008), et "*La Bible face au Coran*" (L'œuvre, 2011).

- 2b Les écrits sacrés de l'Islam gardent une partie des enseignements chrétiens ; Jésus Christ et Marie sont objet de profonde vénération

L'enseignement chrétien a un socle dont le reste dépend: les deux commandements de la "Loi d'Amour" énoncée par Jésus. Ils contiennent "toute la Loi, et les Prophètes" (Matthieu 22; 37-40). Les néo-chrétiens ex-musulmans, et ceux qui ont une connaissance minimale de l'islam, ne voient aucun lien avec les écrits sacrés de l'islam.

En outre, les musulmans vénèrent *Issa* qui n'est pas Jésus. *Issa* est le pénultième prophète de la lignée prophétique de l'islam, destiné à mettre en valeur Mahomet le dernier, en haussant son rôle au rang de *Sceau des prophètes*. Dès les premiers siècles les arabes chrétiens ont nommé Jésus, "*Yashou*" (c'est à dire "*Il Sauve*"), proche de "*Ieschoua*" en hébreux, qui se traduit par "*Dieu sauve*". Sous ces deux derniers noms, qui reflètent la nature profonde de l'Être, Jésus se manifeste comme rédempteur, ayant une double nature, Vrai Dieu et Vrai Homme, ce que rejette farouchement le Coran. Ainsi, dans son traité de la "*Revivification des sciences religieuses*", le grand théologien du XIème siècle *al-Ghazâli* proclame: "*cent vierges forment sa rétribution au paradis en récompense de sa chasteté sur terre*". Le

choix d'Issa montre ainsi une volonté de dévaloriser et de faire disparaître *Jésus Rédempteur, Vrai Dieu et Vrai Homme*. Issa n'a aucun lien avec Jésus.

Les musulmans vénèrent *Maryam* la mère d'Issa, sœur d'Aaron (sourate 19 verset 28), frère de Moïse, qui vécut quelques 1500 ans avant Jésus-Christ. La mère d'Issa est aussi fille d'Imrân. (sourate 26 verset 12, sourate 3 verset 31).

Jésus est le Modèle offert aux chrétiens pour les guider, et mettre en pratique la "Loi d'Amour" dans leur vie. Sur cette base les premiers chrétiens ont accepté le martyre en bénissant leurs bourreaux, et priant pour eux. Leur exemple a amené leurs persécuteurs à se convertir, et le christianisme a pu ainsi se répandre, en particulier en absorbant peu à peu l'empire romain. Dans un contexte différent Gandhi a appliqué des principes équivalents de non violence et a obtenu l'indépendance de l'Inde sans violence, et avec l'admiration des anglais. Imiter Jésus est le but fixé à tout chrétien. C'est à quoi est consacré ce beau livre du 15^{ème} siècle "*L'imitation de Jésus-Christ*" qui a nourri des générations de chrétiens, et qui peut être téléchargé sur <http://ijc.reseau.org/index1.html>.

Le "Beau Modèle" (expression officielle pour désigner le prophète de l'islam) des musulmans est Mahomet, dont la Sirah donne la biographie guerrière. C'est sur cette base que l'expansion musulmane s'est faite par la guerre, ses exactions étant dans le prolongement de l'attitude du prophète de l'islam. Ainsi la biographie canonique de Mahomet raconte en particulier qu'il approuva l'exécution de 600 à 900 juifs médinois des *Banu Qurayzah*, les femmes et les enfants étant réduits en esclavage. Ce fait, et d'autres, sont mentionnés dans les livres de la biographie (*Sirah*) du Prophète (cf. par exemple: *Ibn Hishâm, "Al-sirât al nabawiyya"* éd. Tadmurf, Beyrouth, Dâr al-Kitâb al'arabî, 1978, Tome III pp. 183-184), ainsi que l'élimination physique des opposants dont la poétesse Asma bint Marwan, le poète Kab ibn al-Ashraf, Sufyan ibn Khalid, Abu Rafi, Abu Afak, Amir ibn Jihash.

C'est en faisant le premier choix en tant que modèle, ceci en pleine connaissance de ce que représente chacun de ces deux modèles, que des musulmans sont amenés à se convertir au christianisme, c'est-à-dire à "marcher comme Jésus a marché Lui-même" (Lettre 1 Jean 2;1-4).

- 2c "Ils reconnaissent aussi la nécessité de répondre à Dieu par un engagement éthique et d'agir avec miséricorde envers les plus pauvres".

Individuellement les musulmans sont capables d'actes actifs de solidarité, de compassion, envers les plus pauvres quel qu'ils soient. La vie courante, dont les quêtes annuelles pour la "Banque Alimentaire" à la sortie des supermarchés, le montre amplement, comme peuvent le constater ceux qui consacrent un peu de temps à ces quêtes. Cependant les livres canoniques de l'islam font apparaître que la miséricorde d'Allah est réservée aux musulmans. Ainsi, comme déjà mentionné plus haut, le Coran demande aux croyants "*l'affection à l'égard des proches*" (Sourate 42 "*La consultation*", verset 23), mais "*l'inimitié et la haine*" envers les incroyants (Sourate 60 "*L'éprouvée*", verset 4). Ce qu'il résume en disant que "*ceux qui sont avec lui [le Prophète] sont durs* (le Coran traduit par Blachère dit même "*violents*") *à l'égard des infidèles, miséricordieux entre eux*" (Sourate 48 "*La conquête*", verset 29).

Pour un chrétien les plus pauvres, ceux qui souffrent, sont l'image de Jésus-Christ. Tout acte de miséricorde envers l'un d'eux, est un acte accompli sur la personne même de Jésus (Matthieu 25, 31-46).

- 3 L'admiration pour la pratique de la prière dans le point 252

Sur ce point, la meilleure réponse ne peut être donnée que par un musulman. Tawfik Hamid est un américain d'origine égyptienne, ancien membre du groupe islamique radical *Jamma Islamiya*. Le Dr Hamid est maintenant un réformateur musulman, Senior Fellow au Potomac Institute for Policy Studies. Il dit:

"J'admets que l'enseignement actuel prodigué dans nos écoles et dans nos mosquées crée la violence et la haine contre les non-Musulmans. Nous autres Musulmans nous avons besoin de changer notre perception du monde. A ce jour, nous acceptons la polygamie, les raclées données aux femmes par les hommes et le meurtre de ceux qui quittent notre religion, par apostasie. Nous n'avons jamais eu de principes affirmés et clairs contre l'esclavage ou les guerres, contre le prosélytisme et la conversion forcée à l'Islam des non croyants, contre la taxe obligatoire de ceux qui se soumettent à notre religion (jizya). **Nous demandons sans cesse aux autres de respecter notre religion, alors qu'en permanence nous maudissons à haute voix les non Musulmans, lors de nos prières le vendredi à la mosquée.** (LIRE).

- 4 L'accueil des immigrés de l'Islam qui arrivent dans nos pays (point 253)

Les flux migratoires essentiellement musulmans en Europe, et la pression démographique résultante, entraînent un développement rapide de l'Islam. Cette situation a un lien avec le fait que démographie et migration sont vivement encouragées par les textes canoniques de cette religion.

Pour la démographie, un *hadith* (communication orale de Mahomet, "le Beau Modèle" à imiter pour tout bon musulman) donne la conduite à tenir par les fidèles : "Un homme est venu voir le prophète et dit : «J'ai trouvé une femme belle et de haut rang, mais elle ne donne pas naissance à des enfants. Dois-je me marier avec elle ? ». Il dit : «Non». Il revint le voir mais il le lui interdit à nouveau. Il vint une troisième fois et le prophète dit : «Épouse des femmes qui sont aimantes et prolifiques, que je puisse submerger les autres peuples grâce à vous»." (Récit de Ma'qil ibn Yasar, Dawud XI 2045).

En ce qui concerne l'incitation à la migration, plusieurs versets du Coran en parlent : sourate 4, verset 100; sourate 2, verset 218; sourate 8, versets 72 à 75; sourate 9, verset 20; sourate 22, verset 58; sourate 24, verset 22. Certains commentateurs, pratiquant la *taqyya* (dissimulation légale vis-à-vis des infidèles [TAQOYA](#)) veulent leur donner le sens restreint de l'exil de Mahomet et ses fidèles à Médine, mais la plupart y voient un encouragement à la propagation de la foi. A ce sujet un document intitulé "Regards coraniques sur la migration" de l'islamologue Abdoul Aziz Kébé ([LIRE](#)), est à noter. Cette publication du Département de sociologie de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (Nov. 2008) a été faite dans le cadre du "Forum International de Dakar. Migrations, politiques et droits de l'homme". Elle traite "des causes inscrites dans le Coran et qui semblent encourager les musulmans à l'émigration". Les motivations données dans le Coran sont exposées dans le paragraphe 1. Le paragraphe 2 traite de l'histoire et de la jurisprudence sur cette base : "L'histoire de l'Islam axée autour de la migration des musulmans vers l'Abyssinie et vers Médine a entraîné par la suite les jurisconsultes à se pencher sur la question et à produire toute une doctrine y afférent. Cette doctrine apprécie la terre de manière binaire. D'une part, il y a le territoire de la croyance (*dâr al-islâm*) et d'autre part, il y a le territoire de l'infidélité (*dâr al Kufr*). Ce territoire de l'infidélité est un espace à prendre au besoin par la guerre -*dâr al Harb*- Cette distinction a nourri pendant longtemps, et jusqu'à nos jours sans doute, l'idéologie du Jihâd conçue comme l'activité militaire destinée à conquérir le territoire de l'infidèle". Remarquons au passage que, pour la majeure partie de l'histoire islamique, le terme qui sert à décrire les sociétés non-islamiques, est très peu *dâr al Kufr*, mais a été le plus souvent [dar al-Harb](#) (terre de la guerre), soulignant ainsi l'aspiration des divers pays islamiques à conquérir de tels territoires et pour les rendre partie de *dar al-Islam* (maison, terre de l'Islam). A partir de cette base, l'auteur présente les trois angles sous lesquels les jurisconsultes musulmans ont conçu l'émigration. Le troisième et dernier paragraphe ("Confusions contemporaines") se termine par le vœu de la suppression des frontières, obstacles à une émigration musulmane plus large : "Pourquoi réduire les frontières pour les produits et les maintenir pour les hommes ?".

En se basant sur une enquête de l'[IFOP](#), et sur le critère de la pratique religieuse, le *Gatestone Institute* conclut que l'Islam est déjà devenu la première religion en France (cf. [Islam Overtaking Catholicism in France](#)). En 2020-2030 Bruxelles devrait être à majorité musulmane. Actuellement 2 enfants sur 3 sont musulmans. Ceci a amené l'Université Libre de Bruxelles (ULB) à organiser un colloque

(13/11/2010) intitulé "Une majorité musulmane à Bruxelles en 2030. Comment nous préparer à mieux 'Vivre ensemble' ?" ([VOIR](#))

Ces éléments permettent de comprendre pourquoi plusieurs dirigeants politiques, ou religieux de pays musulmans annoncent régulièrement que l'islam sera bientôt la religion dominante en Europe, et plus particulièrement en France. Déjà dans un discours à l'ONU (avril 1974), H. Boumediene ancien président algérien disait : "Un jour, des millions d'hommes quitteront l'hémisphère sud pour aller dans l'hémisphère nord. Et ils n'iront pas là-bas en tant qu'amis. Parce qu'ils iront là-bas pour le conquérir. Et ils le conquerront en le peuplant avec leurs fils. C'est le ventre de nos femmes qui nous donnera la victoire". De son côté Kadhafi affirmait [à Rome](#): "l'Islam doit devenir la religion de l'Europe". Une image du devoir de procréer en *dar al harb*, pour qu'elle devienne *dar al islam* (maison, terre de l'islam), est donnée par un article (accompagné d'une photo) du quotidien *Le Bien Public* de Dijon relatant la remise des médailles de la Famille française en 2010, à la mairie (salle de Flore). Parmi les huit médailles d'argent (6 ou 7 enfants) ne figure qu'un seul nom d'origine non musulmane, et pour les treize médailles de bronze (4 ou 5 enfants) que trois noms ([LIRE](#)). Or à Dijon le rapport population musulmane / non musulmane est de l'ordre de un à huit.

La plupart des musulmans sont convaincus de cette évolution, et voient un signe divin dans l'affaiblissement du christianisme en Europe. En *dar al harb* très peu le disent ouvertement, [TAOQYA](#) oblige, i.e. dissimulation légale, assimilée aussi à une ruse pour tromper l'ennemi en "terre de la guerre", quand le rapport des forces n'est pas favorable à l'islam. Alors que le Coran (sourate 40, verset 28) interdit à un croyant de tromper d'autres croyants, il lui donne le droit de mentir si le mensonge sert au triomphe de l'islam. A ce sujet, il est intéressant de noter ce qui a suivi l'exposé du docteur Tareq Suwaidan (prédicateur koweïtien, [frère musulman](#)), intitulé "Le Prophète Mohamed : un modèle pour l'humanité", lors de la 26ème Rencontre des musulmans de France de l'UOIF (10-13 avril 2009). Aux côtés de l'imam de Bordeaux Tareq Oubrou (bien connu pour son engagement dans le dialogue français islamo-chrétien), le conférencier a rappelé une prophétie de Mahomet annonçant que la conquête de Rome suivrait celle de Constantinople (réalisée dans un bain de sang en 1453). Cette perspective avait été fort appréciée par l'assistance. Par la suite, s'adressant à des non musulmans, l'imam de Bordeaux avait tenté de rassurer en parlant d'un épisode qui pourrait prendre la forme d'une "simple présence pacifique", "une présence témoin" (cf. page 138 de son livre "Profession imâm", Albin Michel, 2009, entretiens avec Michael Privot et Cédric Bayloq). Or plusieurs hadiths dits *Sâhîh* (i.e. "authentiques", ayant la plus forte crédibilité pour les sunnites), et que l'imam de Bordeaux ne peut ignorer, concernent des propos de Mahomet sur la volonté de prendre la ville de Rome par le djihâd (*Muslim* livre 37, n° 6670; livre 41, n° 6927 et n° 6930; livre 42, n° 7067). Le degré d'authenticité de cette source est renforcé par le fait que les hadiths de *Muslim*, avec ceux de *Bukhari*, sont les deux seuls, parmi les cinq *Sâhîh*, considérés comme "excellents". Ceci confirme le soupçon de *taqyya* ([TAOQYA](#)) avancé par Michael Privot et Cédric Bayloq, d'autant plus que dans *Muslim* livre 41, n° 6927, Mahomet prophétise un effroyable combat pour la prise de Rome. De son côté, en *dar al islam*, Subhi Al-Yaziji, doyen du département des études coraniques à l'université islamique de Gaza, met ouvertement son espoir dans la conquête prochaine de l'Andalousie et du Vatican ([AL-AQSA TV](#)).

- 5 La demande de réciprocité (point 253)

Le point 253 aborde la question de la réciprocité dans ces termes : "**Je prie et implore humblement ces pays** (de tradition islamique) *pour qu'ils donnent la liberté aux chrétiens de célébrer leur culte et de vivre leur foi, prenant en compte la liberté dont les croyants de l'Islam jouissent dans les pays occidentaux*". Cette façon de présenter la réciprocité, place le Pape François, de facto, dans la position du *dhimmi* (chrétien, ou juif, en terre d'islam, avec un statut humiliant de citoyen de seconde zone, soumis à un impôt spécifique, et devant implorer très humblement la moindre faveur). C'est une position de faiblesse, pour l'islam signe d'abandon du soutien d'Allah, la force étant le signe de sa faveur. Elle révèle une méconnaissance de cette religion, qui ne peut pas aller dans le sens d'une amélioration du sort des chrétiens dans les pays musulmans, et ne peut surtout pas aboutir à la liberté

pour un musulman de changer de religion, dans ces pays. Au sujet du statut juridique du *dhimmi*, le verset 29 de la sourate 9 "Le repentir" (*At-Taubah*), dit:

"Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messenger ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité (i.e. l'islam), parmi ceux qui ont reçu le Livre (i.e. les juifs et les chrétiens), jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés." ([LIRE](#))

Le pacte d'Omar II (717-720) précise ce que représentent "soumission" et "humiliation" pour les *dhimmis*. L'article publié sur le site "Fordham university, the jesuit university of New York" ([LIRE](#)) donne le détail des contraintes auxquelles ils sont soumis. Les exemples sont classiques, dont celui du calife Al Mustansir (1226-1242) qui avait établi un rituel humiliant lors de la perception de la *jizya* (impôt des *dhimmis*, le percepteur devait les gifler en recevant la somme due), et en 1516 celui du même rituel pour les juifs algériens ([VOIR](#)).

- 6 "Le véritable Islam et une adéquate interprétation du Coran s'opposent à toute violence"

Quel est le véritable islam ? Celui de ceux qui, faisant un lecture littérale des livres canoniques, pensent que le déclin de l'Occident a atteint un tel niveau, que le fruit est mûr, et que sa conquête doit être hâtée par la violence? L'islam de ceux qui, convaincus que le Coran est bien la parole d'Allah matérialisée, jugent qu'il faut temporiser en pratiquant la *taqqya* (la dissimulation légale, [TAQOYA](#)) en *dar al Harb* (la terre de la guerre, celle des infidèles), les lois de la démographie et de l'immigration assurant une majorité musulmane en Europe dans 30-40 ans à venir?

Joseph Fadelle, né en Irak Mohammed al-Sayyid al-Moussawi, conteste l'opposition *islam vs islamisme* [en disant](#): "Il n'y a pas de différence, il y a un seul Coran, et donc un seul islam". Avec son livre "Le prix à payer" (celui de tant d'épreuves cruelles subies) (L'œuvre, mai 2010), cet irakien, héritier de l'une des plus grandes familles chiites qui remonte à Mahomet, est l'auteur d'un magnifique et émouvant témoignage de foi chrétienne.

Dans le passé, des intellectuels musulmans courageux ont été amenés à dénoncer la sacralisation de la violence engendrée par de nombreux passages des livres canoniques de l'islam (*Coran, Hadiths, Sirah*).

Ali Abd al-Raziq défendait l'idée que l'islam doit être un message uniquement spirituel et moral. Il mettait en cause la notion d'état musulman via une analyse radicale, véritable appel à la laïcité, ce qui l'a conduit à finir sa vie au ban de la société. Plus tard, suivant la même voie, le soudanais Mahmoud Mohamed Taha, de formation soufie, a bien essayé en 1967 de plaider l'abandon de pans entiers du Coran, générateurs de violence sacrée. En effet, inversant la règle de la "doctrine de l'abrogation", il considérait "abrogée" toute la partie du Coran révélée à Médine, dans la mesure où elle apporte des règlements particuliers outrepassant le message général de la période mecquoise dont les versets non violents, *les premiers dans l'ordre chronologique*, sont considérés comme abrogés par la théologie musulmane. Considéré comme apostat envers la parole de Dieu, il a été exécuté *par pendaison*.

Le professeur d'études islamiques *Nasr Hamid Abu Zayd*, l'un des théologiens libéraux les plus connus, a cherché à interpréter le Coran par une herméneutique humaniste. Il souffrit de persécution religieuse pour ses opinions sur le Coran. Sous la menace de mort de groupes fondamentalistes, il s'enfuit en Hollande, où il a fini sa vie.

Farag Foda est un écrivain égyptien, défenseur des droits de l'homme, assassiné le 8 juin 1992. Avant son assassinat, Farag Foda avait été déclaré apostat et ennemi de l'islam. Un savant d'Al-Azhar, Mohammed al-Ghazali, témoignant devant le tribunal jugeant les assassins, a déclaré qu'il était juste de tuer un ennemi de l'islam : "L'assassinat de Farag Foda est en fait l'application de la sanction contre un apostat" ([VOIR](#)).

Plus récemment, Abdennour Bidar, professeur de philosophie à Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes) a publié deux articles "*Merah, un monstre issu de la maladie de l'islam*" (tribune sur le site du *Monde* du 23/03/2012), et "*La lapidation, preuve extrême de la logique de violence de l'islam*" (*Le Monde* 30/08/2010). De même l'intellectuel musulman Abdelwahab Meddeb, auteur de "*La maladie de l'islam*" (Paris, Seuil, 2002, coll. "*La couleur des idées*"), a mis en relief la nécessité d'un débat et d'une analyse des textes violents de l'Islam. Une étude intéressante sur la sacralisation de la violence est donnée dans l'article "*L'islam et la sanctification de la violence*" ([CF.](#)).

Toujours dans le cadre du sujet de ce paragraphe 6, dans un article récent intitulé ***Les violences antichrétiennes et le silence des musulmans "modérés"*** ([LIRE](#)), le site "*AsiaNews*" (agence de presse officielle de l'*Institut Pontifical des Missions Étrangères*) pose une question essentielle: pourquoi en occident les associations et institutions musulmanes modérées ne protestent jamais pour condamner les violences antichrétiennes, dont celles qui touchent les apostats en terre d'islam?

Magdi Cristiano Allam ex-musulman modéré militant, baptisé par Benoît XVI en 2008, est un journaliste et homme politique italien d'origine égyptienne, ancien directeur adjoint du "*Corriere della Sera*" (le plus important journal d'Italie, dont il a démissionné après son baptême, pour aller dans le sens de ses convictions). Il est aussi membre du parlement européen. En soulignant l'importance du rejet de la confusion "*islam-musulman*", à l'assertion de ce point 453, il répond clairement:

" Les musulmans en tant qu'individus peuvent être modérés, mais l'islam en tant que religion n'est pas modéré. Les gens qui m'ont accusé d'hostilité à l'islam l'on fait à partir de prescriptions du Coran et en se basant sur ce que leur prophète Mahomet a fait. Ils m'ont dit : « selon le Coran et selon Mahomet tu as trahi l'islam. » J'ai alors compris l'importance de faire la distinction entre les musulmans et l'islam" ([LIRE](#)).

Il y a un an environ Magdi Cristiano lançait un appel poignant au Saint Père:

Il y a beaucoup de plaintes de musulmans qui voudraient se faire baptiser, mais sont confrontés au refus des prêtres catholiques parce qu'ils ne veulent pas violer les lois des pays islamiques qui interdisent et punissent d'emprisonnement, parfois de mort, celui qui fait œuvre de prosélytisme ou celui qui commet le "crime" d'apostasie.

Il est paradoxal de constater qu'alors que les églises se vident de plus en plus au point qu'elles sont mises en vente et finalement transformées en mosquées, l'Église bloque la conversion de musulmans au christianisme. C'est pourquoi je fais appel au Saint-Père : recevez au Vatican des convertis au christianisme pour lancer un message fort et clair à tous les pasteurs de l'Église pour que les musulmans soient évangélisés. Ce sont eux qui nous libéreront de la dictature du relativisme religieux qui nous oblige à légitimer l'islam, nous ferons revenir à une foi solide dans la vérité du Christ, afin de sauver notre civilisation laïque et libérale qui, qu'on le veuille ou non, est fondée sur le christianisme" [en italien ([ITA](#)), et en français ([FRA](#))]

- 7 Conclusion

Les points 252 et 253 peuvent avoir des effets dévastateurs non seulement sur ceux qui envisagent leur conversion, plus particulièrement les catéchumènes, mais aussi sur les néo-chrétiens ex-musulmans. ***En outre, afin de ne pas provoquer une nouvelle rupture avec Al-Azhar, il faut noter qu'implicitement l'Église devra renoncer à l'évangélisation des musulmans, et à l'accueil des apostats de l'islam.*** L'apostasie étant le sommet des crimes pour l'islam, les partenaires musulmans du dialogue islamo-chrétien refuseraient tout contact avec les complices d'un tel crime.

Découragé par l'islamophilie aveugle des religieux en charge du dialogue islamo-catholique, tout en restant fidèle au christianisme, dans un geste hautement symbolique, Magdi Cristiano Allam a renoncé au catholicisme en 2013, en raison de ce qu'il appelle la faiblesse de l'Église et sa légitimation de l'islam. Dans un message manifestant une réelle souffrance ([LIRE](#)), mais comportant aussi des points

contestables (relatifs au célibat sacerdotal, l'abstention des rapports sexuels hors du mariage, l'indissolubilité du mariage), il explique son départ de l'Église, dont voici un extrait:

"Ce qui m'a le plus éloigné de l'Église, c'est le relativisme religieux et en particulier la légitimation de l'islam comme vraie religion, d'Allah comme vrai Dieu, de Mahomet comme vrai prophète, du Coran comme texte sacré, des mosquées comme lieux de culte"

Les médias dominants, ainsi qu'une majorité d'intellectuels, de responsables politiques, et les religieux engagés dans le dialogue islamo-chrétien officiel ont une perception déformée de la montée en puissance de l'islam. Un article de François Martin ([LIRE](#)) aborde cette perception des "élites" sur la base de deux conférences: celle du père Henri Boulad, jésuite égyptien, ancien professeur de théologie au Caire, et ancien provincial des Jésuites du Proche Orient ([VOIR](#)), et celle d'Alain Chouet, ancien Directeur du Renseignement et de la Sécurité de la DGSE ([VIDEO](#)). A propos du plan islamique de conquête idéologique, et géopolitique, évoqué dans chacune des deux conférences, François Martin note que les deux conférenciers apparaissent *"extrêmement étonnés (tout comme les islamistes eux-mêmes, sans doute) de la naïveté et de la cécité des intellectuels, leaders d'opinion et populations occidentales"*.

Dans l'article du mensuel *Catholica*, cité ci-dessus, l'islamologue Marie-Thérèse Urvoy fait une remarque de simple bon sens en disant: *"on n'est jamais seul à dialoguer et la question est de savoir si les partenaires des chrétiens ont, du dialogue, la même conception qu'eux"*. [L'intervention](#) de Mgr Antoine Beylouni, archevêque libanais d'Antioche, au Synode des évêques du Moyen Orient (en 2010), montre que ce n'est pas le cas. En effet Mgr Antoine Beylouni dit clairement: *"Le Coran inculque au Musulman la fierté d'avoir la seule religion vraie et complète [...] C'est pourquoi il vient au dialogue avec cette supériorité et avec l'assurance d'être victorieux. [...] Le Coran permet au musulman de cacher la vérité au chrétien et de parler et agir contrairement à ce qu'il pense et croit"*. Après avoir parlé des versets abrogés et abrogeant, des versets prônant la violence sacrée, il ajoute: *"Devant tous ces interdits et d'autres semblables faut-il supprimer le dialogue? Non, certainement pas. Mais il faut choisir les thèmes abordables et des interlocuteurs chrétiens capables et bien formés, courageux et pieux, sages et prudents [...] qui disent la vérité avec clarté et conviction [...]"*. Cette prudence rejoint la position de Benoît XVI relative au dialogue avec les musulmans. Loin devant les questions théologiques, les aspects pratiques sont les plus importants, tels que: commandements de la loi naturelle, nécessité de ne pas se servir du nom de Dieu pour se livrer à la violence, reconnaissance de la parité entre homme et femme, égalités des droits pour les non musulmans vivant en terre d'islam, liberté religieuse, droit de changer de religion pour un musulman, ou un non musulman. Le dialogue interreligieux n'est pas désavoué, il est simplement replacé dans le cadre de ses aspects prioritaires, sur la base d'une approche réaliste et objective des questions que ce dialogue implique. Comme lors de la leçon de Ratisbonne, la référence du Pape est un *"dialogue des cultures"* orienté vers les répercussions culturelles, et éthiques, résultantes pour les différentes religions.

Les néo-chrétiens issus de l'islam auraient souhaité qu'avant la rédaction des points 252 et 253 le Saint Père ait consulté, non seulement les religieux européens engagés dans le dialogue islamo-chrétien actuel [bien avant, ils ont fait leurs les assertions de ces points], ce qu'il a très probablement fait, mais aussi des islamologues réputés, ainsi que des prêtres originaires des terres d'islam, comme Mgr Antoine Beylouni, archevêque libanais d'Antioche, et le père Henri Boulad, jésuite égyptien, ancien professeur de théologie au Caire, et ancien provincial des Jésuites du Proche Orient.

ANNEXE : Evangelii Gaudium, points 252 et 253

252. La relation avec les croyants de l'Islam acquiert à notre époque une grande importance. Ils sont aujourd'hui particulièrement présents en de nombreux pays de tradition chrétienne, où ils peuvent célébrer librement leur culte et vivre intégrés dans la société. Il ne faut jamais oublier qu'ils « professent avoir la foi d'Abraham, adorent avec nous le Dieu unique, miséricordieux, futur juge des hommes au dernier jour ».[\[198\]](#) Les écrits sacrés de l'Islam gardent une partie des enseignements chrétiens ; Jésus Christ et Marie sont objet de profonde vénération ; et il est admirable de voir que des jeunes et des anciens, des hommes et des femmes de l'Islam sont capables de consacrer du temps chaque jour à la prière, et de participer fidèlement à leurs rites religieux. En même temps, beaucoup

d'entre eux ont la profonde conviction que leur vie, dans sa totalité, vient de Dieu et est pour lui. Ils reconnaissent aussi la nécessité de répondre à Dieu par un engagement éthique et d'agir avec miséricorde envers les plus pauvres.

253. Pour soutenir le dialogue avec l'Islam une formation adéquate des interlocuteurs est indispensable, non seulement pour qu'ils soient solidement et joyeusement enracinés dans leur propre identité, mais aussi pour qu'ils soient capables de reconnaître les valeurs des autres, de comprendre les préoccupations sous-jacentes à leurs plaintes, et de mettre en lumière les convictions communes. Nous chrétiens, nous devrions accueillir avec affection et respect les immigrés de l'Islam qui arrivent dans nos pays, de la même manière que nous espérons et nous demandons à être accueillis et respectés dans les pays de tradition islamique. Je prie et implore humblement ces pays pour qu'ils donnent la liberté aux chrétiens de célébrer leur culte et de vivre leur foi, prenant en compte la liberté dont les croyants de l'Islam jouissent dans les pays occidentaux ! Face aux épisodes de fondamentalisme violent qui nous inquiètent, l'affection envers les vrais croyants de l'Islam doit nous porter à éviter d'odieuses généralisations, parce que le véritable Islam et une adéquate interprétation du Coran s'opposent à toute violence.